

# Adaptation des conditions générales des examens fédéraux en protection incendie préventive

Lors des examens fédéraux en protection incendie préventive, nous attachons une grande importance au respect de l'équité et de l'égalité de traitement entre toutes les candidates et tous les candidats.

Afin de continuer à optimiser l'égalité de traitement lors de l'évaluation des concepts de protection incendie, de nouvelles conditions générales s'appliquent désormais pour l'élaboration de ces concepts lors des examens fédéraux.

Les modifications concernent les examens suivants :

- Examen professionnel de spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral
  - Épreuve 2 « Planification et exécution » (écrit)
  - Épreuve 3 « Concept de protection incendie » (oral)
- Examen d'expert/e en protection incendie avec diplôme fédéral
  - Épreuve 2 « Planification et exécution » (écrit)
  - Épreuve 3 « Concept de protection incendie » (oral)



Les informations suivantes ont été intégrées dans l'énoncé :

• Une légende, sous forme de liste sans symbole, est remise aux candidates et candidats avec les documents d'examen.

Cette légende doit impérativement être utilisée. Aucune autre légende élaborée personnellement par la candidate ou le candidat n'est autorisée. Les candidates et candidats doivent compléter la légende qu'ils reçoivent le jour de l'examen, en y indiquant les couleurs et les symboles qu'ils ont utilisés sur les plans. Vous trouverez ci-après un exemple afin de vous permettre de travailler avec cette forme de légende dans le cadre de votre préparation personnelle.

• Un tableau pour l'indication des informations de protection incendie est également remis avec les documents d'examen.

Vous devez compléter ce tableau avec les informations de protection incendie. Toute information relevant des informations de protection incendie qui sera indiquée à un autre endroit que dans le tableau **ne** sera **pas** prise en compte lors de l'évaluation. Vous trouverez ci-après un **exemple** afin de vous permettre de travailler avec ce type de tableau dans le cadre de votre préparation personnelle.

• En raison des mesures précitées, les conditions générales imposées pour l'élaboration de concepts de protection incendie ont été reformulées.

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle formulation des conditions générales pour l'élaboration de concepts de protection incendie lors de l'examen. Le texte peut varier d'un projet d'examen à un autre. Le texte qui fait foi est toujours celui correspondant à l'examen en question.

Merci de noter que les exemples ci-après peuvent varier d'une tâche à l'autre lors de l'examen.

Les énoncés publiés sur le site Internet <u>www.vkfausbildung.ch</u> n'ont pas été actualisés. Ils **ne** reprennent **pas** encore ces nouvelles spécifications.



## Exemple : Légende pour l'examen de spécialiste en protection incendie avec brevet fédéral

<u>'</u>			
Légen	de		
Compart	iments coupe-feu		
	Résistance au feu (R) El 90-RF1		
	Résistance au feu (R) El 60-RF1		
	Résistance au feu (R) El 30-RF1		
	Résistance au feu (R) El 90		
	Résistance au feu (R) El 60		
	Résistance au feu (R) El 30		
	Résistance au feu E 60		
	Résistance au feu E 30		
	RF1		
Fermetu	res		
	Porte / portail El 30		
	Porte / portail E 30		
	Porte d'ascenseur E 30-RF1		
	Porte d'ascenseur E 60-RF1		
	Porte d'ascenseur RF1		
	Écran de cantonnement des fumées RF1		
	Fermeture automatique (ferme-porte)		
Voies d'é	évacuation		
	Issue de secours		
	Largeur voie d'évacuation		
	Voie d'évacuation verticale		
	Voie d'évacuation horizontale		
	Surface à laisser libre		

	ations de protection incendie ation sprinklers
	Centrale sprinklers
	Protection sprinklers
Installa	ation de détection d'incendie
	Surveillance par détecteurs d'incendie
	Centrale de détection d'incendie
	Tableau de commande installation de détection
	d'incendie  Doté d'un asservissement incendie
	incende
Installa	ation d'évacuation
	Zone avec installation
	d'évacuation Tableau de commande
	installation d'évacuation
	<u> </u>
Sapeu	rs-pompiers Accès principal sapeurs-
	pompiers
	Accès supplémentaire sapeurs-
	pompiers
	Dépôt à clés
	Accès centrale sprinklers
	Ascenseur pour sapeurs- pompiers
Désen	fumage
	Tableau de commande extraction de fumée et de chaleur
	Ventilateur d'extraction de fumé et de chaleur
	Gaine de désenfumage
	Air pulsé / aspiré mécaniquement
	Air amené / évacué
	par flux d'air naturel
	Ventilateur mobile des sapeurs-
	pompiers (emplacement possible)
	Ouvrant de désenfumage en m
	Désenfumage avec ventilateur des sapeurs-pompiers en m³/h
	Install. naturelle d'extraction de fumée et de chaleur en %
	Install. naturelle d'extraction de fumée et de chaleur en m²
	Install. méc. d'extraction de fumée et de chaleur en m³/h
	Tames of the charent cit iii /ii

Dispositi	Dispositifs d'extinction		
	Poste incendie		
	Extincteur portatif		
Divers			
	Local / zone avec éclairage de sécurité		



### Exemple : Légende pour l'examen d'expert/e en protection incendie avec diplôme fédéral

Légen				
	ments coupe-feu			
	Résistance au feu (R) El 90-RF1			
	Résistance au feu (R) El 60-RF1			
	Résistance au feu (R) El 30-RF1			
	Résistance au feu (R) El 90			
	Résistance au feu (R) El 60			
	Résistance au feu (R) El 30			
	Résistance au feu E 60			
	Résistance au feu E 30			
	RF1			
Fermetur	es			
	Porte / portail El 30			
	Porte / portail E 30			
	Porte d'ascenseur E 30-RF1			
	Porte d'ascenseur E 60-RF1			
	Porte d'ascenseur RF1			
	Écran de cantonnement des fumées RF1			
	Fermeture automatique (ferme-porte)			
	, ,			
Voies d'é	vacuation			
Т	Issue de secours			
	Largeur voie d'évacuation			
	Voie d'évacuation verticale			
	Voie d'évacuation verticale			
	Surface à laisser libre			
j				

	ations de protection incendie ation sprinklers
	Centrale sprinklers
	Protection sprinklers
Install	ation de détection d'incendie
	Surveillance par détecteurs d'incendie
	Centrale de détection d'incendie
	Tableau de commande installation de détection d'incendie
	Doté d'un asservissement incendie
Install	ation d'évacuation
	Zone avec installation d'évacuation
	Tableau de commande
	installation d'évacuation
sapeu	rs-pompiers Accès principal sapeurs-
	pompiers
	Accès supplémentaire sapeurs-
	pompiers
	Dépôt à clés
	Accès centrale sprinklers
	Ascenseur pour sapeurs- pompiers
Dásan	 fumage
Deseil	Tableau de commande extractio
	de fumée et de chaleur Ventilateur d'extraction de fumée
	et de chaleur
	Gaine de désenfumage
	Air pulsé / aspiré mécaniquement
	Air amené / évacué
	par flux d'air naturel
	Ventilateur mobile des sapeurs-
	pompiers (emplacement possible)
	Ouvrant de désenfumage en m²
	Désenfumage avec ventilateur des sapeurs-pompiers en m³/h
	Install. naturelle d'extraction de fumée et de chaleur en %
	Install. naturelle d'extraction de fumée et de chaleur en m²
	Install, méc, d'extraction de
	fumée et de chaleur en m³/h

Installations de ventilation par				
surpress				
Systeme	de mise en surpression Tableau de commande			
	système de mise en			
	surpression			
	Ventilateur système de mise en			
	surpression			
	Gaine de ventilation			
	Air pulsé / aspiré			
	mécaniquement			
	Air amené / évacué			
	par flux d'air naturel			
	Dépression			
	Surpression			
	Surpression élevée			
Désenfu	mage par balayage			
	Tableau de commande			
	désenfumage par balayage			
	Ventilateur désenfumage par balayage			
	Gaine de ventilation			
	Air pulsé / aspiré mécaniquement			
	Air amené / évacué			
	par flux d'air naturel			
	par nax a an nataro			
Disposit	ifs d'extinction			
	Poste incendie			
	Extincteur portatif			
Divers				
	Local / zone avec éclairage de			
	sécurité			



Exemple de tableau « Informations de protection incendie »

Les exigences concernant le système porteur et les dalles d'étage doivent être également dessinées sur la coupe.

Informations de protection incendie				
Géométrie du bâtiment :				
Affectations :				
Degré d'assurance d	qualité :			
Justification :				
Système de protection contre la foudre : □ requis / □ non requis				
Classe de protection	n contre la fou	ıdre :		
Chargé de sécurité pour la protection incendie : ☐ requis / ☐ non requis				
Justification :				
	_			
Exigences de résist				
Partie du bâtiment :				
Concept :				
Niveaux	Système porteur	Dalles d'étage formant compartiment coupe-feu	Parois formant compartiment coupe-feu et voies d'évacuation horizontales	Voies d'évacuation verticales
Dernier niveau				
Niveaux hors terre				
Niveaux souterrains				
		<u>'</u>	'	<u>'</u>
Partie du bâtiment :				
Niveaux	Système porteur	Dalles d'étage formant compartiment coupe-feu	Parois formant compartiment coupe-feu et voies d'évacuation horizontales	Voies d'évacuation verticales
Dernier niveau				
Niveaux hors terre				
Niveaux souterrains				



Exemple de conditions générales pour l'élaboration de concepts de protection incendie

#### Conditions générales :

- Les plans demandés doivent être adaptés de manière à ce que le concept de protection incendie soit conforme aux exigences des prescriptions suisses de protection incendie en vigueur et qu'il puisse être mis en œuvre.
- Le concept doit être établi de manière optimale en prenant en compte l'aspect économique.
- Les nombres de personnes, fournis et/ou à calculer, indiqués dans l'énoncé ou dans les plans ne peuvent pas être réduits.
- Les mesures de protection incendie requises doivent être dessinées de manière concrète et détaillée sur les plans demandés et fournis.
- Vous devez impérativement utiliser et compléter la légende et le tableau
   « Informations de protection incendie » qui vous ont été remis. Aucune autre
   légende ne sera prise en compte. L'évaluation ne prendra pas en compte les
   informations demandées qui auront été inscrites ailleurs sur les documents d'examen
   au lieu d'être indiquées dans le tableau « Informations de protection incendie » ci joint.
- Les exigences de protection incendie pour les dalles et le système porteur doivent également être dessinées sur la coupe.
- Pour les indications sur les plans de protection incendie, seul est autorisé l'usage de crayons de couleur, de feutres ou de surligneurs ainsi que de tampons représentant des symboles (p. ex. : pour l'éclairage de sécurité ou les extincteurs).
- Les autocollants, les feuilles transparentes et tout autre matériel similaire sont strictement interdits. Les indications sous forme de textes ou de modèles de textes préparés sur des documents à part, sur des autocollants, sur des tampons ou sur d'autres supports similaires ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.



### **Exemples** concernant les conditions générales :

Autorisé	Non autorisé	
Tampon DI-TC	Autocollant DI-TC	
	Non autorisé car plus aucun autocollant n'est admis désormais.	
Tampon représentant un symbole  IMEFC m³/h	Autocollant ou tampon IMEFC m³/h volume Xtaux de renou-	
Indication manuscrite sur le plan : Volume x taux de renouvellement d'air X	Non autorisé car indication à l'aide d'un modèle de texte. L'indication « x taux de renouvellement d'air » doit être écrite à la main sur le plan.	